CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES MIXTES DE CLUBS 1ère DIVISION (JUDO PRO LEAGUE)

REGLES GENERALES
COMPETITIONS SPORTIVES
COMPETITIONS DE LOISIR
ACTIVITES ENCADREES
GRADES
DOJO
STATUTS FFJDA
RI FFJDA ET ANNEXES
REGLEMENTS SPECIFIQUES
LICENCES AFFILIATIONS ASSURANCE

1 - DÉFINITION :

Ce championnat est ouvert à 18 clubs affiliés à France Judo et délivra le titre de champion de France 1ère division par équipes mixtes de clubs et sera qualificatif pour la Champions League 2026.

2 - ANNÉES DE NAISSANCE :

Cadets 3ème année, Juniors et Séniors

3 - SEXE :

Féminin et Masculin

4 - GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- 2 années de licence FFJDA (dont celle de l'année en cours) pour les athlètes français et respect de la règlementation en vigueur pour les étrangers
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical.

5 - PESÉES :

2 à 3 heures, selon l'organisateur, avant le début de la première rencontre de la soirée (durée : 1heure)

6 - COMPOSITION DES ÉQUIPES :

- 10 judokas par équipes sur le tapis :
Femmes : -52kgs, -57kgs, -63kgs, -70kgs, +70kgs
Hommes : -66kgs, -73kgs, -81kgs, -90kgs, +90kgs

- 5% de tolérance sont admis par catégorie

- 20 combattants maximum inscrits par franchise pour une soirée de compétition (la composition peut varier entre les tours).

- Un athlète ne peut combattre que pour une seule franchise par saison

- 40% d'étrangers au maximum sur la feuille de match et sur le tapis (étrangers = qui n'a pas de passeport français)

- La liste globale des combattants par franchises doit être donnée à la FFJDA 7 jours avant la première journée.

- A l'issue des phases de poule, possibilité pour un club de se renforcer de deux athlètes féminines et deux athlètes masculins pour la suite de la compétition.
Ces ajouts devront être communiqués et validés une semaine avant les ¼ de finale à/par la fédération.

- Un athlète ne peut combattre que pour un seul club par saison.

- Tous les combattants doivent être licenciés dans le club (licence individuelle ou équipe)
Aucune limite du nombre de licences équipe par club

7 - TEMPS DES COMBATS :

5 minutes :
- 5 minutes avec arrêt du chronomètre à chaque matte de l'arbitre.
- Temps-mort de 30 secondes à mi-combat.

Pour les phases de poules :
- Hikiwake possible (égalité possible entre 2 combattants, pas de golden score)
- L'équipe vainqueur de la rencontre sera celle qui aura le plus de victoires après 10 combats. En cas d'égalité de victoires, ce sont les points des combats qui départageront les 2 équipes.
- Un match nul entre les deux clubs est possible.

A partir des quarts de finale :
- Golden score à l'issue des 5 minutes si égalité entre les deux combattants
- A l'issue des 10 rencontres et en cas d'égalité (uniquement de victoires), tirage au sort d'une catégorie en golden score directement.

Fin de la rencontre :
- Final Four (FF) : arrêt des combats si la rencontre est acquise
- Poules & ¼ de finale : tous les combats sont disputés, même si la rencontre est déjà gagnée

8 - ORDRE DES COMBATS :

Aléatoire

9 - ARBITRAGE :

FIJ (à l'exception du temps de combat et du temps mort)

10 - JUDOGIS :

- Le club qui reçoit : Judogis blancs
- Le club qui se déplace : Judogis bleus
- Judogis uniquement du club

11- ACCOMPAGNANTS :

2 coachs par équipe (seul l'accompagnant sur la chaise est autorisé à parler)

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 1ère DIVISION
SAISON SPORTIVE 2025/2026

1- DÉFINITION

Le championnat de France individuel 1ère division est le championnat déterminant pour les sélections internationales. C'est la compétition nationale de référence du plus haut niveau.
Il permet de dégager une élite qui représentera la France dans les compétitions internationales et de décerner « le » titre de champion de France (un par catégorie de poids et par sexe).
Les athlètes sélectionnés pour participer au championnat de France 1ère division font partie du très haut niveau sportif du judo français (Ils déterminent le classement des 22 premiers(ères) français(es) par catégorie de poids).

2- SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS 3ÈME ANNEE, JUNIORS ET SENIORS
Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE EXIGÉE (+ dérogation étrangers)

Cf.Code sportif
Au niveau de la phase nationale.

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.
• Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
• Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
• Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical
Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6- PARTICIPANTS

Sont autorisés à participer par catégorie :
• 6 premiers du championnat de France 1ère division N-1
• 2 premiers issus des 3 premiers tournois Excellence Séniors
• 6 premiers du championnat de France 2ème Division
• 8 premiers de la ranking list Séniors.

Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet.

Exceptionnellement, pour des raisons sportives, le Directeur Technique National peut qualifier « hors quota » des combattant(e)s supplémentaires.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines : –48kg ; –52kg ; –57kg ; –63kg ; –70kg ; – 78kg ; +78kg
Masculines : –60kg ; –66kg ; –73kg ; –81kg ; –90kg ; –100 kg ; +100kg
Une pesée aléatoire pourra être mise en place par l'organisateur le jour de la compétition (4 judokas par catégorie de poids à l'exception des catégories lourdes).

Cette pesée aléatoire fera l'objet d'une information par circulaire définissant les modalités et les horaires. Une marge de 5% sera acceptée.

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO
Site FFJDA Onglet COMPETITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE
Judogi blanc et bleu obligatoires (le judoka premier appelé est en judogi blanc).

9- TEMPS DU COMBAT

Féminines et masculins : 4 minutes Avantage décisif
Récupération : dix minutes obligatoires entre deux combats.

10- FORMULE DE COMPÉTITION

Tableau à double repêchage

11 - ÉPREUVE DE QUALIFICATION ET ENGAGEMENT

Confirmation de l'engagement obligatoire via l'extranet fédéral sous la responsabilité de la ligue.

12 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT :

OUI

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS 1ère DIVISION

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le championnat de France par équipes 1ère division regroupe les meilleurs clubs français. Il permet de décerner « le » titre de champion de France. Il permet de classer chaque année les 36 premiers clubs français au niveau national.

2 - SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS 3ème ANNÉE, JUNIORS ET SENIORS
Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE

40% d'étrangers admis par tour - Cf. Code sportif

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.
• Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
• Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
• Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical
Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - PARTICIPANTS

Une équipe maximum par club (8 premiers du championnat de France 1ère division par équipes de l'année précédente et les équipes issues des sélections régionales) est autorisée à participer (composée de 3 combattants minimum pour les hommes et 3 pour les femmes).
Le responsable du club aura pour seule obligation de présenter la liste des combattants avant chaque tour de compétition.
Les équipes peuvent inscrire dans chaque catégorie de poids deux équipier.e.s. Le responsable du club peut faire combattre à chacun des tours l'un ou l'autre des équipier.e.s dans sa catégorie de poids ou celle immédiatement supérieure.

La composition des équipes doit être renseignée sur extranet 24 heures avant le début de la compétition au risque de ne pas participer.

Épreuves de Qualification
• Les 8 premiers du Championnat de France par équipes de clubs 1ère Division N-1.
• Sélections régionales.

Double appartenance
Se référer au Code Sportif – C. Conditions de participation 2) Compétitions par équipes de clubs.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Féminines : –52 kg ; –57 kg ; –63 kg ; –70 kg ; +70 kg

Masculines : –66 kg ; –73 kg ; –81 kg ; –90 kg ; +90 kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés (pas de surclassement de poids lors de l'engagement).

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO
Site FFJDA Onglet COMPETITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE
Judogi bleu et blanc obligatoires.

Lors d'une rencontre, dans le cas où la victoire est acquise, les accompagnants pourront faire combattre « des judoka n'apparaissant pas sur la feuille de rencontre » en respectant le point 7 dudit règlement ou stopper la rencontre. Dans ce cas le score est figé.

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 4 minutes - Avantage décisif.

10- FORMULE DE COMPÉTITION

Tableau avec double repêchage.
Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories de poids. L'ordre des rencontres est défini par tirage au sort pour toute la journée.

11- PRINCIPES D'ÉLOIGNEMENT

Les 8 équipes du championnat de France par équipes 1ère division de la saison précédente.

REGLES GENERALES
COMPETITIONS SPORTIVES
COMPETITIONS DE LOISIR
ACTIVITES ENCADREES
GRADES
DOJO
STATUTS FFJDA
RI FFJDA ET ANNEXES
REGLEMENTS SPECIFIQUES
LICENCES AFFILIATIONS ASSURANCE
Retour Sommaire

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 2ème DIVISION

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le championnat de France individuel 2ème division décerne les titres de champion de France 2ème division à des judoka de niveau national mais ne permet pas d'accéder au niveau international.

2 - SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS 3ÈME ANNÉE JUNIORS ET SENIORS

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

telle que définie dans le code sportif.

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6. PARTICIPANTS ET ENGAGEMENTS

Seuls sont autorisés à participer les judokas qui ne sont pas qualifiés au Championnat de France Individuel 1ère division.

Les combattants descendants de la 1ère division à la 2ème division combattront directement au niveau au niveau des phases régionales du Championnat de France séniors. Ceux-ci seront engagés sous la responsabilité du club des combattants. Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.
Féminines : –48 kg ; –52 kg ; –57 kg ; –63 kg ; –70 kg ; – 78 kg ; + 78 kg
Masculines : –60kg ; –66kg ; –73kg ; –81kg ; –90kg ; –100kg ; +100kg

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO
Site FFJDA Onglet COMPETITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE
Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 4 minutes - Avantage décisif.
Récupération : 10 minutes obligatoires entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPETITION ET ENGAGEMENTS

Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation 3/ Formule de compétition
Tableau double repêchage

11 - EPREUVE DE QUALIFICATION

Sur sélection régionale.

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT

OUI

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES MIXTES DE CLUBS 2ème DIVISION

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le championnat de France par équipes mixtes de clubs 2ème division constitue le niveau de compétition le plus élevé au niveau amateurs.

2 - SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS 3ème ANNÉE, JUNIORS ET SENIORS
Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE

40% d'étrangers admis par tour - Cf. Code sportif

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.
• Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
• Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
• Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical
Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - PARTICIPANTS

Deux équipes maximum par club sont autorisées à participer au niveau régional. Une équipe maximum par club est autorisée à participer au niveau national. Les équipes sont composées de 4 combattants minimum.

Le responsable du club aura pour seule obligation de présenter la liste des combattants avant chaque tour de compétition. Les équipes peuvent inscrire dans chaque catégorie de poids deux équipiers.

Le responsable du club peut faire combattre à chacun des tours l'un ou l'autre des équipiers dans sa catégorie de poids ou celle immédiatement supérieure.

Il est interdit de « permuter» les combattants de deux équipes d'un même club lors de compétitions se déroulant sur une même journée.

La composition des équipes doit être renseignée sur extranet 24 heures avant le début de la compétition au risque de ne pas participer.

Double appartenance
Se référer au Code Sportif – C. Conditions de participation 2) Compétitions par équipes de clubs.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Equipes mixtes (féminins et masculins alternés) :
-57kg; -73kg; -70kg; -90kg; +70kg; +90kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés (pas de surclassement de poids lors de l'engagement).

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO
Site FFJDA Onglet COMPETITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE
Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

Lors d'une rencontre, dans le cas où la victoire est acquise, les accompagnants pourront faire combattre « des judoka n'apparaissant pas sur la feuille de rencontre » en respectant le point 7 dudit règlement ou stopper la rencontre. Dans ce cas, le score est figé.

9 - TEMPS DU COMBAT

4 minutes - Avantage décisif.

10- FORMULE DE COMPÉTITION

Tableau à double repêchage
Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories de poids.
L'ordre des rencontres est défini par tirage au sort pour toute la journée à l'issue du tirage au sort du Championnat.

11-ÉPREUVES DE QUALIFICATION

- Sélections régionales

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JUNIORS 1ère DIVISION

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le championnat de France individuel juniors 1ère division permet aux jeunes de moins de 21 ans, de se sélectionner pour les compétitions internationales de leur catégorie d'âge.

Le championnat de France est décisif pour les sélections internationales.
Il permet de décerner le titre de champion de France juniors, il détermine le classement des 50 premiers juniors.

2 - SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS 2ème/3ème ANNÉES ET JUNIORS
Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE
Telle que définie dans le code sportif.

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - PARTICIPANTS

- 10 premiers de la ranking list Juniors.
- Qualification via les régions (hors DROM-COM) :

1000 licenciés dans la catégorie d'âge au 31/08 de l'année N-1 : 2
1000 à 1500 licenciés dans la catégorie d'âge au 31/08 de l'année N-1 : 3
1500 à 2000 licenciés dans la catégorie d'âge au 31/08 de l'année N-1 : 4
+ de 2000 licenciés dans la catégorie d'âge au 31/08 de l'année N-1 : 5

- Podium du Championnat de France Juniors N-1
- Spécificités ultramarins.

Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Féminines : –44Kg ; –48kg ; –52kg ; –57kg ; –63kg ; –70kg ; –78kg ; +78kg Masculines : –55kg ; –60kg ; –66kg ; –73kg ; –81kg ; –90kg ; –100kg ; +100kg

Une pesée aléatoire pourra être mise en place par l'organisateur le jour de la compétition (4 judokas par catégorie de poids à l'exception des catégories lourdes).
Cette pesée aléatoire fera l'objet d'une information par circulaire définissant les modalités et les horaires. Une marge de 5% sera acceptée.

Nota : les judokas qui auront changé de poids entre deux niveaux de sélection seront autorisés jusqu'au tirage au sort à combattre dans la catégorie supérieure.

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO
Site FFJDA Onglet COMPETITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 4 minutes - Avantage décisif
Récupération : 10 minutes obligatoires entre deux combats

10- FORMULE DE COMPÉTITION

Tableau à double repêchage

11- ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Sélections régionales / Ranking List

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT

OUI

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS JUNIORS 1ère DIVISION

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le championnat de France par équipes de clubs juniors 1ère Division constitue une compétition nationale destinée à montrer le dynamisme des associations.
Cette compétition sportive, sans la phase régionale est un brassage national qualitativement important, ouvert au plus grand nombre où chaque ligue régionale est représentée.

Il détermine le classement des 36 premières équipes de clubs juniors.

2 - SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS 2ÈME/3ÈME ANNÉES ET JUNIORS
Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ :

FRANÇAISE
40% d'étrangers admis par tour - Cf. Code sportif

5 - GRADES-LICENCES-IDENTITÉ-CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - PARTICIPANTS

Les clubs qualifiés par les ligues.

Précision :
Deux équipes maximum par club (sans double appartenance) sont autorisées à participer (les équipes sont composées de 3 combattants minimum).

Le responsable du club aura pour seule obligation de présenter à la table officielle une liste de 3 à 5 combattants avant chaque tour de compétition.

Les équipes peuvent inscrire dans chaque catégorie de poids deux équipiers (le deuxième équipier est à la charge du club).

Le responsable du club peut faire combattre à chacun des tours l'un ou l'autre des équipiers dans sa catégorie de poids ou celle immédiatement supérieure ; le dernier combattant doit dans tous les cas peser plus de 81 kg, la dernière combattante doit peser plus de 70 kg.

Il est interdit de « permuter » les combattants de deux équipes d'un même club lors de compétitions se déroulant sur une même journée.

La composition des équipes doit être renseignée sur extranet 24 heures avant le début de la compétition au risque de ne pas participer.

Double appartenance
Se référer au Code Sportif – C. Conditions de participation
2) Compétitions par équipes de clubs.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Féminines : –52kg ; –57kg ; –63kg ; –70kg ; +70kg
Masculines : –60kg ; –66kg ; –73kg ; –81kg ; +81kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés (pas de surclassement de poids lors de l'engagement).

8 - ARBITRAGE

Site FFJDA Onglet COMPETITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE
Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

Lors d'une rencontre, dans le cas où la victoire est acquise, les accompagnants pourront faire combattre « des judoka n'apparaissant pas sur la feuille de rencontre » en respectant le point 7 dudit règlement.

9 - TEMPS DU COMBAT

4 minutes

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation – 3/ Formule de compétition
Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories de poids. L'ordre des rencontres est défini par tirage au sort pour toute la journée à l'issue du tirage au sort du Championnat.

11 - ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Régionale projet sportif de ligue

Nationale sur sélection régionale

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL CADETS 1ère DIVISION

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le championnat de France Cadets 1ère Division permet aux judokas de s'exprimer en s'affrontant au niveau national.
Un brassage quantitativement important doit motiver le plus grand nombre pour la compétition et s'inscrit dans une stratégie à long terme visant la performance internationale senior.

Il permet de décerner le titre de champion de France.
Il permet aux jeunes de moins de 18 ans, de se sélectionner pour les compétitions internationales.

2 - SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS/CADETTES
Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE
Telle que définie dans le code sportif.

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.
Féminines : –40kg ; –44kg ; –48kg ; –52kg ; –57kg ; –63kg ; –70kg ; +70kg
Masculines : –46kg ; –50kg ; –55kg ; –60kg ; –66kg ; –73kg ; –81kg ; –90kg
+90kg
Une pesée aléatoire pourra être mise en place par l'organisateur le jour de la compétition (4 judokas par catégorie de poids à l'exception des catégories lourdes).
Cette pesée aléatoire fera l'objet d'une information par circulaire définissant les modalités et les horaires. Une marge de 5% sera acceptée.

Nota
Les athlètes qui auront changé de poids entre deux niveaux de sélection seront autorisés, jusqu'au tirage au sort, à combattre dans la catégorie supérieure.

7- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO
Site FFJDA Onglet COMPETITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

8 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 4 minutes - Avantage décisif
Récupération : 10 minutes entre deux combats

9 - FORMULE DE COMPÉTITION

Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation 3/ Formule de compétition
Accompagnant autorisé

10- PARTICIPANTS

- 10 premiers de la ranking list Cadets.
- Qualification via les régions (Hors DROM-COM)
- Podium du championnat de France Cadets N-1.
- Spécificités Ultramarins.

Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet.

11 - ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Sélection régionale / Ranking list nationale

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT

OUI

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS CADETS 1ère DIVISION

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le championnat de France par équipes de clubs cadets 1ère Division permet aux clubs formateurs de jeunes talents de s'exprimer au niveau national.

Cette compétition sportive sans la phase régionale du championnat de France est un brassage national qualitativement important ouvert au plus grand nombre où chaque ligue régionale est représentée.

2 - SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS-CADETTES
Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ :

FRANÇAISE
40% d'étrangers admis par tour - Cf. Code sportif

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - PARTICIPANTS

Équipes qualifiées par les ligues.

Précision:
Deux équipes maximum par club sont autorisées (sans double appartenance) à participer (les équipes sont composées de 3 combattants minimum).
Il est autorisé 2 équipiers par catégorie de poids.

Il est interdit de « permuter » les combattants de deux équipes d'un même club (ou association) lors de compétitions se déroulant sur une même journée.

La composition des équipes doit être renseignée sur extranet 24 heures avant le début de la compétition au risque de ne pas participer.

Double appartenance
Se référer au Code Sportif – C. Conditions de participation Compétitions par équipes de clubs.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Féminines : –48kg ; –52kg ; –57kg ; –63kg ; +63kg
Masculines : –55kg ; –60kg ; -66kg ; –73kg ; +73kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés.

8- ARBITRAGE

Site FFJDA Onglet COMPETITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE
Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

Lors d'une rencontre, dans le cas où la victoire est acquise, les accompagnants pourront faire combattre « des judokas n'apparaissant pas sur la feuille de rencontre » en respectant le point 7 dudit règlement.

9 - TEMPS DU COMBAT

4 minutes

10- FORMULE DE COMPÉTITION

Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation – 3/ Formule de compétition
Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories de poids. L'ordre des rencontres est défini par tirage au sort pour toute la journée à l'issue du tirage au sort du Championnat.

11-ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Régionale projet sportif de ligue

Nationale sur sélection régionale

REGLES GENERALES
COMPETITIONS SPORTIVES
COMPETITIONS DE LOISIR
ACTIVITES ENCADREES
GRADES
DOJO
STATUTS FFJDA
RI FFJDA ET ANNEXES
REGLEMENTS SPECIFIQUES
LICENCES AFFILIATIONS ASSURANCE
Retour Sommaire

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JUJITSU SENIORS DUO, JUJITSU FIGHTING ET JIU-JITSU BRESILIEN (NE-WAZA)

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le championnat de France individuel Jujitsu Séniors permet de décerner le titre de champion de France et de dégager l'élite de la catégorie qui représentera la France lors des compétitions internationales.

2 - SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

2008 et avant en Jujitsu Fighting, Jiu-Jitsu Brésilien (ne-waza)
2011 et avant en Jujitsu Duo

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours pour le Jujitsu Fighting et Jujitsu Duo
- Un seul timbre de licence FFJDA de l'année en cours pour le Jiu-Jitsu Brésilien (ne-waza).
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo jujitsu ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6- PARTICIPANTS

Sont autorisés par catégorie:
- Qualification via les ligues:
  - 4 pour l'Ile de France
  - 2 pour les autres ligues
- Les 4 premiers de chaque tournoi national Jujitsu non sélectionnés sur le quota Ligue
- Un champion de France Jujitsu Seniors N-1 rapportera 1 quota à la Ligue
- Spécificités Ultramarins.

Chaque Ligue définira son mode de qualification pour le championnat de France (Championnat régional « sec », circuit de tournois, championnat bi régional, etc...) le plus adapté à la population concernée.
Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet. Exceptionnellement, pour des raisons sportives, le Directeur Technique National peut qualifier « hors quota » des combattant.e.s supplémentaires.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Jujitsu Fighting et Jiu-Jitsu Brésilien (ne-waza).:
Masculins : -56Kg ; -62 kg ; -69 kg ; -77 kg ; -85 kg ; -94kg; +94kg
Féminines : -45kg; -48kg; -52 kg ; -57kg; -63kg ; -70kg ; +70 kg

Jujitsu Expression Technique :
- DUO Féminin
- DUO Masculin
- DUO Mixte
- DUO OPEN

La pesée se fera en short (en dessous des genoux) et en t-shirt.
Une pesée aléatoire pourra être mise en place par l'organisateur le jour de la compétition pour un maximum de 4 judokas par catégorie de poids à l'exception des catégories lourdes.
Cette pesée aléatoire fera l'objet d'une information le matin de la compétition définissant les modalités et les horaires. Une marge de 5% sera acceptée.

8- ARBITRAGE

En conformité des règles d'arbitrage de la Fédération internationale de Jujitsu (J.J.I.F.) et de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.
Tous les participants porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la J.J.I.F.
En fighting, le port de protections souples aux mains, tibia et pieds (1er appelé en rouge, 2ème appelé en bleu) sont obligatoires.
Le port du protège dents est recommandé.
Le 1er combattant ou duo appelé portera une ceinture rouge, le 2ème portera une ceinture bleue.

9 - TEMPS DU COMBAT

Jujitsu Fighting : 3 minutes - Récupération : 5 minutes maximum
Jiu-Jitsu Brésilien (ne-waza). : 5 minutes - Récupération : 5 minutes maximum

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique ou poules en fonction du nombre de combattants :
- De 1 à 6 combattants : poules.
- Au-delà de 6 combattants / Tableau à repêchage systématique ou poules-tableaux avec ou sans repêchages.

Accompagnant autorisé avec pré-inscription obligatoire sur l'extranet fédéral.

11- EPREUVES DE SELECTION

- Sélection régionale
- Tournois nationaux

Confirmation de l'engagement obligatoire via l'extranet fédéral sous la responsabilité du Directeur Technique Régional de la Ligue.

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT

- Le Full Ippon en Jujitsu Fighting donne 10 points,
- 1 Ippon dans 2 parties distinctes donne 7 points en cas de victoire.
- Une soumission en Jiu-Jitsu Brésilien (ne-waza). donne 10 points.
- Pas de RGC en Jujitsu Duo.

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JUJITSU U21 JUJITSU DUO, JUJITSU FIGHTING ET JIU-JITSU BRESILIEN (NE-WAZA)

SAISON SPORTIVE 2025/2026

REGLES GENERALES
COMPETITIONS SPORTIVES
COMPETITIONS DE LOISIR
ACTIVITES ENCADREES
GRADES
DOJO
STATUTS FFJDA
RI FFJDA ET ANNEXES
REGLEMENTS SPECIFIQUES
LICENCES AFFILIATIONS ASSURANCE

1 - DÉFINITION

Le championnat de France individuel Jujitsu U21 permet de décerner le titre de champion de France et de dégager l'élite de la catégorie qui représentera la France lors des compétitions internationales.

2 - SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

• Jujitsu Fighting, Jiu-jitsu Brésilien (Ne-waza):
2006 2007 2008 2009 2010
• Jujitsu Duo:
2006 2007 2008 2009 2010 2011

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ETRANGERE

Telle que définie dans le code sportif

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

• Ceinture verte minimum.
• Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours pour le Jujitsu Fighting et Jujitsu Duo
• Un seul timbre de licence FFJDA de l'année en cours pour le Jiu-jitsu Brésilien (Ne-waza).
• Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
• Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo jujitsu ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical
Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6- PARTICIPANTS

Sont autorisés par catégorie:
• Qualification via les ligues:
- 4 pour l'Ile de France
- 2 pour les autres ligues
• Un champion de France Jujitsu U21 N-1 rapportera 1 quota à la Ligue
• Spécificités Ultramarins.
Chaque Ligue définira son mode de qualification pour le championnat de France le plus adapté à la population concernée.
Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet. Exceptionnellement, pour des raisons sportives, le Directeur Technique National peut qualifier « hors quota » des combattant.e.s supplémentaires.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Jujitsu Fighting et Jiu-jitsu Brésilien (Ne-waza):
Masculins : -56Kg ; -62 kg ; -69 kg ; -77 kg ; -85 kg ; -94kg; +94kg
Féminines : -45kg; -48kg; -52 kg ; -57kg; -63kg ; -70kg ; +70 kg

Jujitsu Expression Technique :
• DUO Féminin
• DUO Masculin
• DUO Mixte
La pesée se fera en short (en dessous des genoux) et en t-shirt.
Une pesée aléatoire pourra être mise en place par l'organisateur le jour de la compétition pour un maximum de 4 judokas par catégorie de poids à l'exception des catégories lourdes.
Cette pesée aléatoire fera l'objet d'une information le matin de la compétition définissant les modalités et les horaires. Une marge de 5% sera acceptée.

8- ARBITRAGE

En conformité des règles d'arbitrage de la Fédération internationale de Jujitsu (J.J.I.F.) et de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.
Tous les participants porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la J.J.I.F.
En fighting, le port de protections souples aux mains, tibia et pieds (1er appelé en rouge, 2ème appelé en bleu) sont obligatoires.
Le port du protège dents est recommandé.
Le 1er combattant ou duo appelé portera une ceinture rouge, le 2ème portera une ceinture bleue.

9 - TEMPS DU COMBAT

Jujitsu Fighting : 3 minutes - Récupération : 5 minutes maximum
Jiu-jitsu Brésilien (Ne-waza) : 5 minutes - Récupération : 5 minutes maximum

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique ou poules en fonction du nombre de combattants :
• De 1 à 6 combattants : poules.
• Au-delà de 6 combattants / Tableau à repêchage systématique ou poules-tableaux avec ou sans repêchages.
Accompagnant autorisé avec pré-inscription obligatoire sur l'extranet fédéral.

11- EPREUVES DE SELECTION

- Sélection régionale
Confirmation de l'engagement obligatoire via l'extranet fédéral sous la responsabilité du Directeur Technique Régional de la Ligue.

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT

• Le Full Ippon en Jujitsu Fighting donne 10 points,
• 1 Ippon dans 2 parties distinctes donne 7 points en cas de victoire.
• Une soumission en Jiu-jitsu Brésilien (Ne-waza) donne 10 points.
• Pas de RGC en Jujitsu Duo.

Retour Sommaire

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JUJITSU U18 JUJITSU DUO, JUJITSU FIGHTING ET JIU-JITSU BRESILIEN (NE-WAZA)

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le championnat de France individuel Jujitsu U18 permet de décerner le titre de champion de France et de dégager l'élite de la catégorie qui représentera la France lors des compétitions internationales.

2 - SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

2009 - 2010 - 2011

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours pour le Jujitsu Fighting et Jujitsu Duo
- Un seul timbre de licence FFJDA de l'année en cours pour le Jiu-Jitsu Brésilien (Ne-Waza)
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo jujitsu ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6- PARTICIPANTS

Sont autorisés par catégorie:

- Qualification via les ligues:
  - 4 pour l'Ile de France
  - 2 pour les autres ligues
- Un champion de France Jujitsu U18 N-1 rapportera 1 quota à la Ligue.
- Les 4 premiers de chaque tournoi national Jujitsu non sélectionnés sur le quota de Ligue.
- Spécificités Ultramarins.

Chaque Ligue définira son mode de qualification pour le championnat de France le plus adapté à la population concernée.
Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet. Exceptionnellement, pour des raisons sportives, le Directeur Technique National peut qualifier « hors quota » des combattant.e.s supplémentaires.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Jujitsu Fighting et Jiu-Jitsu Brésilien (Ne-Waza):
Masculins : -48Kg ; -52Kg ; -56Kg ; -62 kg ; -69 kg ; -77 kg ;-85 kg ; +85kg
Féminines : -40kg ; -44kg; -48kg; -52 kg ; -57kg; -63kg ; -70kg ; +70 kg

Jujitsu Expression Technique :

- DUO Féminin
- DUO Masculin
- DUO Mixte

La pesée se fera en short (en dessous des genoux) et en t-shirt.
Une pesée aléatoire pourra être mise en place par l'organisateur le jour de la compétition pour un maximum de 4 judokas par catégorie de poids à l'exception des catégories lourdes.
Cette pesée aléatoire fera l'objet d'une information le matin de la compétition définissant les modalités et les horaires. Une marge de 5% sera acceptée.

8- ARBITRAGE

En conformité des règles d'arbitrage de la Fédération internationale de Jujitsu (J.J.I.F.) et de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.
Tous les participants porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la J.J.I.F.
En combat ou fighting, le port de protections souples aux mains, tibia et pieds (1er appelé en rouge, 2ème appelé en bleu) sont obligatoires.
Le port du protège dents est recommandé.
Le 1er combattant ou duo appelé portera une ceinture rouge, le 2ème portera une ceinture bleue.

9 - TEMPS DU COMBAT

Jujitsu Fighting : 3 minutes - Récupération : 5 minutes maximum
Jiu-Jitsu Brésilien (Ne-Waza) : 4 minutes - Récupération : 5 minutes maximum

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique ou poules en fonction du nombre de combattants :

- De 1 à 6 combattants : poules.
- Au-delà de 6 combattants / Tableau à repêchage systématique ou poules-tableaux avec ou sans repêchages.

Accompagnant autorisé avec pré-inscription obligatoire sur l'extranet fédéral.

11- EPREUVES DE SELECTION

- Sélection régionale

Confirmation de l'engagement obligatoire via l'extranet fédéral sous la responsabilité du Directeur Technique Régional de la Ligue.

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT

- Le Full Ippon en Jujitsu Fighting donne 10 points,
- 1 Ippon dans 2 parties distinctes donne 7 points en cas de victoire.
- Une soumission en Jiu-Jitsu Brésilien (Ne-Waza) donne 10 points.
- Pas de RGC en Jujitsu Duo.

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JUJITSU U16 JUJITSU DUO, JUJITSU FIGHTING ET JIU-JITSU BRESILIEN (NE-WAZA)

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le championnat de France individuel Jujitsu U16 permet de décerner le titre de champion de France et de dégager l'élite de la catégorie qui représentera la France lors des compétitions internationales.

2 - SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

2011 - 2012

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours pour le Jujitsu Combat ou Fighting et Jujitsu Duo
- Un seul timbre de licence FFJDA de l'année en cours pour le Jiu-Jitsu Brésilien (Ne-Waza)
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo jujitsu ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6- PARTICIPANTS

L'inscription au championnat de France Jujitsu U16 est libre via l'extranet fédéral.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Jujitsu Fighting et Jiu-Jitsu Brésilien (Ne-Waza):
Masculins : -40kg; -44kg; -48Kg ; -52Kg ; -56Kg ; -62 kg ; -69 kg ; -77 kg ;+77 kg
Féminines : -32kg; -36kg; -40kg ; -44kg; -48kg; -52 kg ; -57kg; -63kg ; +63kg

Jujitsu Expression Technique :
- DUO Féminin
- DUO Masculin
- DUO Mixte

La pesée se fera en short (en dessous des genoux) et en t-shirt.
Une pesée aléatoire pourra être mise en place par l'organisateur le jour de la compétition pour un maximum de 4 judokas par catégorie de poids à l'exception des catégories lourdes.
Cette pesée aléatoire fera l'objet d'une information le matin de la compétition définissant les modalités et les horaires. Une marge de 5% sera acceptée.

8- ARBITRAGE

En conformité des règles d'arbitrage de la Fédération internationale de Jujitsu (J.J.I.F.) et de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.
Tous les participants porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la J.J.I.F.
En combat ou fighting, le port de protections souples aux mains, tibia et pieds (1er appelé en rouge, 2ème appelé en bleu) sont obligatoires.
Le port du protège dents est recommandé.
Le 1er combattant ou duo appelé portera une ceinture rouge, le 2ème portera une ceinture bleue.

9 - TEMPS DU COMBAT

Jujitsu Fighting : 3 minutes - Récupération : 5 minutes maximum
Jiu-Jitsu Brésilien (Ne-Waza) : 3 minutes - Récupération : 5 minutes maximum

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique ou poules en fonction du nombre de combattants :
- De 1 à 6 combattants : poules.
- Au-delà de 6 combattants / Tableau à repêchage systématique ou poules-tableaux avec ou sans repêchages.

Accompagnant autorisé avec pré-inscription obligatoire sur l'extranet fédéral.

11- EPREUVES DE QUALIFICATION ET ENGAGEMENT

Inscription libre par le club via l'extranet fédéral.

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT

- Pas de relation grade championnat sur cette catégorie d'âge.

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES TOURNOIS NATIONAUX JUJITSU INDIVIDUEL U18 et SENIORS JUJITSU DUO, JUJITSU FIGHTING et JIU-JITSU BRESILIEN (NE-WAZA)

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Les tournois nationaux Jujitsu U18 et Seniors permettent de se sélectionner aux championnats de France Jujitsu.
Ces tournois payants sont organisés par la fédération. Ils permettent de qualifier 4 combattants par catégorie au championnat de France Jujitsu.

2 - SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

Seniors en Jujitsu Fighting, JJiu-jitsu Bréslien (Ne-Waza):
2008 et avant
U18 en Jujitsu Fighting, Jiu-jitsu Bréslien (Ne-Waza): 2009 -2010 - 2011
Seniors en Jujitsu Duo: 2011 et avant

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours pour le Jujitsu Fighting et Jujitsu Duo
- Un seul timbre de licence FFJDA de l'année en cours pour le Jiu-jitsu Bréslien (Ne-Waza).
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 – PARTICIPANTS :

Ces tournois sont ouverts à l'ensemble des licenciés FFJDA français ou étrangers. L'engagement doit être fait par les clubs via l'extranet fédéral.
Ils sont également ouverts aux étrangers licenciés dans une fédération reconnue par la J.J.I.F.

7 -CATÉGORIES DE POIDS :

Pour le Jujitsu fighting et le Jiu-jitsu Bréslien (Ne-Waza): voir document textes officiels des catégories concernées
Jujitsu Duo :
- DUO Féminin
- DUO Masculin
- DUO Mixte

Une pesée aléatoire pourra être mise en place par l'organisateur le jour de la compétition pour un maximum de 4 judokas par catégorie de poids à l'exception des catégories lourdes.
Cette pesée aléatoire fera l'objet d'une information le matin de la compétition définissant les modalités et les horaires. Une marge de 5% sera acceptée.

8 - ARBITRAGE

En conformité des règles d'arbitrage de la Fédération internationale de Jujitsu (J.J.I.F.) avec certaines adaptations de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.

Tous les participants porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la J.J.I.F.
En Jujitsu Fighting, le port de protections souples aux mains, tibia et pieds (1er appelé en rouge, 2ème appelé en bleu) sont obligatoires.
Le port du protège dents est recommandé pour les seniors et obligatoire en U18 pour le Jujitsu Fighting ainsi que le port de la coquille.
Le 1er combattant ou duo appelé portera une ceinture rouge, le 2ème portera une ceinture bleue.

9 – TEMPS DU COMBAT

U18 ; Jujitsu Fighting : 3 minutes, Récupération : 6 minutes maximum
U18 ; Jiu-jitsu Brésilien (Ne-Waza) : 4 minutes, Récupération : 8 minutes maximum
Seniors Fighting : 3 minutes, Récupération : 6 minutes maximum
Seniors Jiu-jitsu Brésilien (Ne-Waza): 5 minutes, Récupération : 10 minutes maximum

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique ou poules en fonction du nombre de combattants :
- De 1 à 6 combattants : poules.
- Au-delà de 6 combattants repêchage systématique ou poules-tableaux avec repêchages.

Accompagnant autorisé.

11 - ÉPREUVE DE QUALIFICATION ET ENGAGEMENT

Inscription par les clubs via l'extranet fédéral.
Inscription payante 10€ par athlète ou par Duo.

12 – RELATION GRADE – CHAMPIONNAT

- Le Full Ippon en Jujitsu Fighting donne 10 points,
- 1 Ippon dans 2 parties distinctes donne 7 points en cas de victoire.
- Une soumission en Jujitsu Brésilien ou Ne Waza donne 10 points.
- Pas de RGC en Jujitsu Duo.

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA JUDO

SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le championnat de France individuel para judo est une compétition ouverte aux judokas déficients visuels et/ou auditifs.

2 - SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE : JUNIORS ET SENIORS

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

- Carte d'invalidité ou carte mobilité inclusion (CMI) mention invalidité.

Se référer au règlement médical article 8

- Le judoka handicapé visuel doit posséder en plus du certificat de non contre-indication à la pratique du judo en compétition :

- Un certificat d'un ophtalmologiste certifiant qu'il a une acuité visuelle inférieure à 1/10e au meilleur œil avec correction et/ ou un champ visuel inférieur à 20o et mentionnant l'absence de contre-indication d'ordre ophtalmologique à la compétition.
- Le port des lunettes est interdit pendant les combats.

Le judoka handicapé auditif doit posséder en plus du certificat de non contre-indication à la pratique du judo en compétition :

- un certificat d'un oto-rhino-laryngologiste certifiant que le judoka aune audition diminuée d'au moins 55 dB en moyenne sur l'ensemble des fréquences à chaque oreille et mentionnant l'absence de contre-indication d'ordre ORL à la compétition.
- Les appareils auditifs sont interdits pendant les combats.

6 - CATÉGORIES DE POIDS

Féminines:-52kg;-60kg;-70kg;+70kg
Masculines:-70kg;-81kg;-95kg;+95kg

7 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de l'IBSA et de FRANCE JUDO

8 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 4 minutes - Avantage décisif
Récupération : dix minutes obligatoires entre deux combats

9 - FORMULE DE COMPÉTITION

Pour garantir l'intérêt sportif du championnat, des regroupements entre 2 catégories de poids de proximité immédiate seront effectués dès que le nombre de combattants inscrits est inférieur à 4.
Le classement des combattants se fera dans la catégorie du regroupement.

Nouveau : une formule « toute catégories » sera proposée sur cette édition 2026 (les catégories seront proposées ultérieurement via extranet)

10- RELATION GRADE CHAMPIONNAT

OUI

11- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les déficients visuels:
- Être sur le podium N-1
- avoir participé à un tournoi PARA JUDO dans la saison
- être inscrit dans les 20 premiers de la Ranking list international (IBSA)

Pour les Sourds :
- avoir participé à une épreuve qualificative des championnats de France 2D et/ou 3D.

COUPE NATIONALE TECHNIQUE PARA JUDO

1 - DÉFINITION

La coupe nationale technique Para-judo est ouverte aux judokas déficients moteurs, déficients visuels et auditifs.

2- SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

MINIMES, CADETS, JUNIORS ET SENIORS

4 - NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - NATURE ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES ET NOTATIONS

Chaque couple de judoka effectue 3 prestations techniques en exécutant les techniques et les séquences de leur choix (y compris les liaisons debout sol, le ne-waza et la forme) en déplacement et sans opposition sur un temps de passage entre 3 à 5 minutes maximum auprès de 3 jurys différents.

Classification en catégories fonctionnelles de handicaps, d'âges et de grades. Lire le règlement de la Coupe de France Para Judo Expression technique.